

Critères de segmentation.

Assurances protection juridique **Legal Village**



C'est si facile de
bien s'entendre.

Nos critères de segmentation sont le résultat d'études statistiques. Ces études démontrent que le nombre et/ou la gravité des sinistres a un lien direct avec des caractéristiques tenant à la personne et/ou la nature, la valeur ou la qualité de l'objet assuré. Ces caractéristiques permettent de définir un niveau de risque représenté par chaque personne et/ou bien à assurer. En fonction du niveau de risque en termes de fréquence ou de coût des sinistres, AXA accepte ou non le risque et établit le tarif adéquat.

Critères généraux d'acceptation et de segmentation

Les critères suivants sont pris en compte pour l'acceptation du risque et dans une moindre mesure, pour la tarification et l'étendue de la couverture.

HISTORIQUE DES SINISTRES du preneur d'assurance sur une période de 5 ans : C'est un indicateur de la qualité du risque par rapport au passé et d'une tarification appropriée.

MESURES D'ASSAINISSEMENT du preneur d'assurance sur une période de 3 ans : C'est un indicateur de la qualité du risque par rapport au passé et d'une tarification appropriée.

Risques multiples : Une tarification adaptée peut être proposée lorsque plusieurs risques sont assurés simultanément par un même preneur d'assurance à un tarif minimum (remise pour formule combinée). Cela permet en effet de réduire la charge administrative de l'assureur.

Critères spécifiques de segmentation

Outre les critères mentionnés ci-dessus, les critères suivants sont pris en compte pour le calcul de la prime d'assurance par produit, ainsi que pour la détermination de l'étendue des garanties ou des couvertures.

Notre objectif est de déterminer une prime qui tient compte du risque présenté et des dommages que nous devrions indemniser. Les éléments ci-dessous sont déterminants pour le calcul de la prime :

Critères de segmentation spécifiques pour une assurance protection juridique qui concerne un véhicule :

TYPE : Le type de véhicule influence la tarification ; l'analyse des sinistres révèle des types de sinistres plus fréquents et/ou plus graves pour certains types de véhicules.

UTILISATION : L'utilisation du véhicule influence la tarification ; l'analyse des sinistres révèle des types de sinistres plus fréquents et/ou plus graves lors de certaines utilisations, en raison d'une forte exposition au risque.

ETENDUE DE LA FORMULE SOUHAITÉE : Une couverture plus étendue a un impact sur la tarification.

Critères de segmentation spécifiques pour une assurance protection juridique qui concerne la vie privée :

ETENDUE DE LA FORMULE SOUHAITÉE : Une couverture plus étendue a un impact sur la tarification.

Critères de segmentation spécifiques pour une assurance protection juridique qui concerne des biens immobiliers :

ETENDUE DE LA FORMULE SOUHAITÉE : Une couverture plus étendue a un impact sur la tarification.

TYPE DE RESIDENCE : Résidence principale, résidence secondaire, autre résidence en Belgique, autre résidence à l'étranger (la nature et le lieu de résidence influencent la tarification).

TYPE DE LOGEMENT : Le type de logement influence la tarification ; l'analyse des sinistres révèle des types de sinistres plus fréquents et/ou plus graves pour certains types de logements :

1. Maison individuelle

2. Appartement

3. Immeuble multifamilial

LES CARACTÉRISTIQUES PROPRES AUX BIENS IMMOBILIERS : Les caractéristiques propres aux biens à assurer, telles que l'usage, les éléments architecturaux, la valeur, les dimensions, ... Ce critère se justifie par le fait que sur base des statistiques, il est démontré que ces éléments ont une influence sur la fréquence ou la gravité des sinistres futurs.

